



INSTITUT
de
STATISTIQUE
de l'UNESCO

Indicateurs thématiques pour le suivi de l'agenda de l'Éducation 2030

Proposition du Groupe consultatif technique

Octobre 2015

Proposition du Groupe consultatif technique : indicateurs thématiques pour le suivi de l'agenda de l'Éducation 2030

Le Groupe consultatif technique (GCT) a été créé par l'UNESCO pour formuler des recommandations sur les indicateurs de l'éducation et aider à établir un programme de mesure, et donc de renseigner et d'appuyer les travaux du Comité directeur de l'Éducation pour tous et du Groupe de rédaction sur le Cadre d'action Éducation 2030. Il est présidé par l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) et se compose d'experts des États membres (Arménie, Brésil, Chine, Égypte, France, Inde, Mexique, Fédération de Russie, Sénégal, Afrique du Sud, Royaume-Uni et République unie de Tanzanie), de partenaires internationaux (Rapport mondial de suivi sur l'EPT, OCDE, UNESCO, UNICEF et Banque mondiale) et de la société civile (Education international).

1. Introduction

En 2013, l'UNESCO a donné mandat au Groupe consultatif technique (GCT) d'examiner et de recommander des indicateurs pouvant être utilisés pour suivre les progrès accomplis à l'échelle mondiale dans le cadre de la mise en œuvre de l'agenda de l'éducation post-2015, devenu désormais l'Agenda 2030. Le présent document est le résultat d'un travail d'élaboration de 18 mois et d'une consultation approfondie des parties prenantes. Il propose des indicateurs thématiques pour mesurer les progrès accomplis à l'échelle mondiale vers la réalisation des cibles de l'éducation 7+3 adoptées par les États membres des Nations Unies dans le cadre de l'Agenda 2030 pour le développement durable et du Cadre d'action Éducation 2030.

La sélection des indicateurs pour le suivi des cibles de l'Éducation 2030 a été guidée par une série de critères convenus et visant à répondre à des demandes spécifiques. Conformément à ce mandat, le GCT s'est concentré sur les indicateurs qui fournissent des données comparables entre les pays. Le GCT envisage les suivis mondial et thématique comme des éléments d'un système de suivi plus large et plus adapté au contexte que les pays et les régions concevront dans le cadre de leur mise en œuvre de l'Éducation 2030. Les indicateurs disponibles ne permettent pas de mesurer pleinement l'étendue et la vision sous-tendant l'objectif et les cibles. En conséquence, le GCT a proposé un ensemble initial d'indicateurs fondés sur la disponibilité, la pertinence et la faisabilité des données en tant qu'étape intermédiaire en vue de l'élaboration d'un programme complet de données et de mesure pour l'éducation, dont la réalisation nécessitera une coordination accrue, des capacités techniques et un travail d'élaboration et des investissements considérables.

2. Raison d'être des indicateurs proposés par le GCT

Comme le proposait le rapport de synthèse du secrétaire général des Nations Unies en décembre 2014, il existe quatre niveaux d'indicateurs pour le suivi de l'Agenda 2030 pour le développement durable :

- Mondial : une petite série d'indicateurs comparables à l'échelle mondiale pour tous les objectifs de développement durable, notamment l'objectif 4 sur l'éducation, devant être approuvés par

la Commission de statistique des Nations Unies (CSNU) sur proposition du Groupe inter-agences et d'experts sur les indicateurs des objectifs de développement durable (GIAE-ODD) et qui sera utilisée pour le suivi des 17 objectifs des 169 cibles.

- **Thématique** : un ensemble plus large d'indicateurs comparables à l'échelle mondiale. La spécification des indicateurs thématiques de l'éducation a été la première priorité du GCT. Ces indicateurs sont conçus pour le suivi des cibles de l'éducation de manière plus complète entre les pays et sont destinés à inclure les indicateurs mondiaux en tant que sous-ensemble, une fois qu'ils auront été approuvés par la CSNU.
- **Régional** : des indicateurs supplémentaires pourront être élaborés afin de prendre en compte les contextes régionaux spécifiques et les priorités politiques pertinentes pour les concepts qui se prêtent moins à une comparaison mondiale.
- **National** : les indicateurs sélectionnés ou élaborés par les pays pour prendre en compte leurs contextes nationaux, correspondant à leurs systèmes éducatifs, plans et programmes politiques.

Les indicateurs mondiaux sont destinés à servir de pierre angulaire au suivi des progrès de tous les pays vers la réalisation des cibles de l'éducation sur une base comparable au plan international. La série thématique comprend un nombre plus large d'indicateurs pour permettre un alignement plus important entre les cibles et les priorités et contextes nationaux. L'élaboration de certains indicateurs devra être approfondie et il faudra décider quel est le degré auquel des données comparables à l'échelle mondiale sont réalisables ou souhaitables. Le GCT comprend que la petite série d'indicateurs mondiaux sera reflétée au niveau thématique et, selon sa pertinence et son caractère approprié, aux niveaux régionaux et nationaux.

Bien que la présente proposition ne formule pas de recommandations sur les indicateurs à inclure aux niveaux régionaux et nationaux, le suivi à ces niveaux est essentiel pour plusieurs raisons. Premièrement, les systèmes régionaux et nationaux permettent de collecter des données localement pertinentes et de manière plus fréquente. Pour certains construits, les normes requises pour le suivi mondial pourraient ne pas être satisfaites ou réalisables pour certaines cibles, mais le suivi pourra être fait au niveau national. Au niveau régional, l'harmonisation est souvent plus simple, car des groupes de pays partagent des défis similaires et ont besoin de mesures communes pour répondre à leurs besoins politiques.

Les recommandations du GCT peuvent être considérées comme le cadre d'indicateurs mondiaux et thématiques que les pays peuvent utiliser comme point de départ pour leur suivi national, qui peuvent être ensuite complétés par des indicateurs élaborés à l'échelle nationale ou régionale.

Conformément à ce qui précède :

- Le GCT propose un ensemble de 43 **indicateurs thématiques**.
- Sur ce nombre, 10 indicateurs, un par cible, ont été proposés par le système de l'ONU pour être inclus dans les **indicateurs mondiaux** pour le suivi de l'objectif de l'éducation de l'Agenda 2030 pour le développement durable. Ces indicateurs mondiaux sont en cours d'élaboration par le GIAE-ODD. Si des modifications sont apportées à la formulation de tout indicateur d'ici leur adoption en septembre 2016, ces modifications seront reportées dans la proposition du GCT et ultérieurement dans le Cadre d'action Éducation 2030.

Critères pour la sélection et la priorisation des indicateurs par le GCT

Les indicateurs nécessaires pour le suivi mondial devraient idéalement satisfaire une série de normes garantissant la viabilité technique, la faisabilité, la fréquence des déclarations, la comparabilité transnationale, l'interprétation et la disponibilité dans le temps. Pour plus de simplicité, nous nous concentrons sur cinq critères :

- **Pertinence** : bien qu'il soit difficile aux seuls indicateurs de saisir pleinement la vision qui sous-tend les cibles proposées, les indicateurs devraient idéalement refléter les thèmes politiques les plus importants dans les cibles. Dans toutes les cibles proposées, l'accent a été mis sur la mesure des résultats d'apprentissage et l'égalité.
- **Alignement** : le construit à mesurer doit être valide et fiable par rapport aux cibles, de façon à ce que l'indicateur utilisé ait la même signification et importance dans tous les cadres, idéalement mesuré par une question ou un item similaire. Mesurer des construits qui peuvent varier selon les cadres constitue des défis pour le suivi mondial. Il peut être possible de mesurer certains éléments au niveau mondial, tandis que d'autres peuvent mieux se mesurer au niveau national ou régional, en étant flexibles pour adapter les construits aux contextes locaux.
- **Faisabilité** : le suivi mondial est le plus efficace quand les données sont collectées régulièrement (mais pas nécessairement annuellement) et quand tous les pays, ou presque tous, collectent systématiquement les données de manière similaire. Une couverture irrégulière ou insuffisante des données limite la capacité à suivre les changements dans le temps. La collecte des données dans le temps doit être réalisable avec un bon rapport coût-efficacité.
- **Communicabilité** : les indicateurs sélectionnés doivent être facilement compréhensibles et se prêter à la construction d'un discours clair sur les progrès accomplis vers la réalisation de l'objectif et des cibles. Le cadre d'indicateurs de l'éducation devrait faciliter l'établissement de rapports clairs et transparents et une communication efficace sur les objectifs et les réalisations de chaque étape de la mise en œuvre.
- **Interprétation** : les valeurs de l'indicateur et leurs modifications dans le temps doivent être facilement compréhensibles.

Un accent mis sur les résultats d'apprentissage et l'équité

L'agenda Éducation 2030 exige que la communauté internationale aborde deux défis essentiels en matière de mesure : i) la mesure des résultats d'apprentissage ; et ii) l'amélioration de la mesure de l'équité dans l'éducation. Dans les deux cas, les défis devront être abordés par le biais d'un programme universel avec des indicateurs pertinents pour tous les pays. Pour atteindre cet objectif, il sera essentiel de renforcer les données provenant de sources administratives et collectées auprès des ménages, de convenir de définitions et de normes communes, et d'établir des partenariats plus solides entre les organisations centrées sur la mesure

Résultats d'apprentissage

Cinq des sept cibles de l'éducation portent sur les résultats d'apprentissage (à savoir l'effet de l'éducation sur les enfants, les jeunes et les adultes). C'est un changement par rapport aux précédentes cibles mondiales de l'éducation, comme les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), qui n'étaient axés que sur l'accès, la participation et l'achèvement dans l'enseignement primaire formel et

sur l'égalité entre les sexes dans les enseignements primaire, secondaire et supérieur. Les cibles de l'Éducation 2030 soulignent que la scolarisation et la participation (par exemple dans les programmes de développement de la petite enfance, l'enseignement formel ou les programmes d'éducation des adultes) sont des moyens d'obtenir des résultats et des acquis d'apprentissage à toutes les étapes (par exemple l'état d'être prêt pour l'école pour les jeunes enfants, les compétences scolaires des enfants dans les enseignements primaire et secondaire, les compétences en alphabétisme fonctionnel et numératie et les compétences utiles au travail, à la citoyenneté mondiale et au développement durable des jeunes et des adultes). Les indicateurs pour le suivi mondial doivent mettre l'accent sur l'attention renouvelée accordée aux mesures de l'apprentissage. Le GCT propose des indicateurs permettant de mesurer et de comparer les résultats d'apprentissage à tous les niveaux de l'éducation.

Équité

L'agenda des ODD demande d'accorder une attention explicite à l'équité, notamment les objectifs spécifiques à l'équité (Objectif 5 sur l'égalité des sexes et Objectif 10 sur la réduction des inégalités). En réponse, les indicateurs de l'éducation devraient viser à saisir non seulement les moyennes nationales, mais aussi les variations entre les différents sous-groupes de population définis par des caractéristiques individuelles et de groupe comme le sexe, la richesse, le lieu de résidence, l'ethnicité, la langue ou le handicap (et des combinaisons de ces caractéristiques).

Le suivi mondial des inégalités dans l'éducation et d'autres secteurs a jusqu'à présent principalement saisi les différences par sexe. Ceci reflète l'attention portée aux inégalités entre les sexes par les OMD, qui a aussi été portée par la disponibilité des données dans la plupart des pays. Cependant, étudier systématiquement l'ensemble des dimensions potentielles de désavantage dans l'éducation nécessitera des données désagrégées sur les individus provenant de sources variées, notamment les sources administratives et les enquêtes sur les ménages ou en milieu scolaire. Le GCT propose des indicateurs qui permettent de suivre les progrès accomplis pour réduire les inégalités dans tous les domaines prioritaires des cibles de l'éducation.

3. Cadre d'indicateurs thématiques proposé

Le Tableau 1 présente les indicateurs proposés par cible. Les informations suivantes sont fournies pour chaque indicateur :

- La colonne 1 indique le concept de chaque cible auquel correspond un indicateur. Par exemple, dans le cas de la cible 4.1, les indicateurs sont classés en quatre groupes : résultats d'apprentissage, achèvement de chaque niveau, participation à chaque niveau et offre d'éducation.
- Dans le cadre de la priorité sur l'équité, les colonnes 4-7 indiquent si seule la moyenne nationale ou la valeur agrégée d'un indicateur peut être suivie ou si, comme dans la majorité des cas, l'indicateur peut être ventilé selon des caractéristiques particulières (sexe, lieu de résidence ou richesse).
- La colonne 8 indique si l'indicateur est actuellement disponible et, dans le cas contraire, combien de temps il faudrait pour élaborer l'indicateur. Si l'indicateur est actuellement disponible, la colonne 10 indique le degré actuel de la couverture dans les pays.

- La colonne 10 identifie quels sont les indicateurs que le système de l'ONU a proposés au GIAE-ODD comme indicateurs mondiaux potentiels et elle identifie les deux cas pour lesquels le GCT recommande une sélection alternative.
- Enfin, la colonne 11 propose quelques pistes de réflexion sur des questions en suspens relatives à des indicateurs spécifiques, qui ont été prises en compte et doivent être abordées.

Le Tableau 2 présente, à titre d'exemple, des informations sur l'interprétation des indicateurs mondiaux potentiels que le GIAE-ODD a proposés en août 2015.

Tableau 1. Cadre d'indicateurs thématiques proposés

Objectif : Assurer une éducation équitable, inclusive et de qualité et un apprentissage tout au long de la vie pour tous

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Concept	N°	Indicateur	Équité	Sexe	Lieu de résidence	Richesse	Disponible	Couverture	Indicateurs mondiaux proposés *	Commentaires
Cibles 4.1-4.7										
4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile										
Apprentissage	1.	Pourcentage des enfants/jeunes qui maîtrisent au moins (i) à la fin du cycle primaire et (ii) à la fin du premier cycle du secondaire les normes d'aptitudes minimales en (a) lecture et en (b) mathématiques	Oui	X	X	X	1-3 ans		GCT ONU	Les efforts visant à produire des mesures mondiales se focaliseront sur les concepts communs d'aptitudes minimales en établissant des liens entre les études d'évaluation des élèves nationales et régionales (par ex. LLECE, SACMEQ, PASEC, PILNA) et les études d'évaluation des élèves internationales (par ex. PIRLS, PISA, TIMSS). Couvre à la fois les enfants scolarisés et non scolarisés même si la plupart des évaluations existantes sont uniquement fondées sur les écoles.
	2.	Administration d'une évaluation de l'apprentissage représentative au plan national (i) pendant le cycle primaire, (ii) à la fin du cycle primaire, et (iii) à la fin du premier cycle du secondaire	Non				1-3 ans			Des normes devront être élaborées pour toutes les évaluations (nationales, régionales et internationales) afin d'améliorer leur qualité. L'Observatoire sur les résultats de l'apprentissage de l'ISU effectuera le suivi des évaluations nationales, régionales et internationales.
Achèvement	3.	Taux brut d'admission en dernière année d'études (niveau primaire, premier cycle du secondaire)	Oui	X			Oui	c150		
	4.	Taux d'achèvement (cycle primaire, premier cycle du secondaire et second cycle du secondaire)	Oui	X	X	X	Oui	c100		Le taux est calculé pour les jeunes dépassant de 3-5 ans l'âge officiel pour terminer un niveau d'études donné.

Participation	5.	Taux d'enfants non scolarisés (cycle primaire, premier cycle du secondaire et second cycle du secondaire)	Oui X X X	Oui c160		Cet indicateur sera également utilisé pour le suivi des enfants et des adolescents des populations réfugiées et déplacées conformément aux efforts visant à améliorer la couverture.
	6.	Pourcentage des enfants ayant dépassé l'âge normal d'un niveau (cycle primaire, premier cycle du secondaire)	Oui X X X	Oui c100		Cet indicateur est actuellement disponible. Il est nécessaire d'élaborer une méthodologie commune sur l'ajustement de l'âge.
Offre	7.	Nombre d'années d'enseignement primaire et secondaire (i) gratuit et (ii) obligatoire garanti dans les cadres juridiques	Non	Oui Tous		
4.2 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire						
Préparation pour l'école	8.	Pourcentage des enfants en âge d'entrer à l'école dont le développement est en bonne voie en matière de santé, d'apprentissage et de bien-être psychosocial	Oui X X X	3-5 ans	GCT ONU	Actuellement, cet indicateur est disponible par le biais des Enquêtes en grappes à indicateurs multiples (EGIM). Des approches alternatives seront examinées afin de dégager un consensus et d'élaborer une série de questions à utiliser dans l'ensemble des enquêtes.
	9.	Pourcentage des enfants de moins de 5 ans vivant dans des environnements d'apprentissage familiaux positifs et stimulants	Oui X X X	Oui c30		Actuellement, cet indicateur est disponible par le biais des EGIM. Des approches alternatives seront examinées afin de dégager un consensus et d'élaborer une série de questions à utiliser dans l'ensemble des enquêtes.
Participation	10.	Taux de participation à des activités d'éducation et de protection de la petite enfance à une période donnée avant l'entrée à l'école primaire	Oui X X X	3-5 ans		Il est nécessaire d'harmoniser cet indicateur dans l'ensemble des enquêtes dans deux domaines : (i) la tranche d'âge de référence (par ex. les EGIM posent une question sur les 3-4 ans), (ii) les types de programmes couverts.
	11.	Taux brut de scolarisation préscolaire	Oui X	Oui c165		
Offre	12.	Nombre d'années d'éducation préscolaire (i) gratuite et (ii) obligatoire garantie dans les cadres juridiques	Non	Oui Tous		

4.3 D'ici à 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable									
Participation	13.	Taux brut de scolarisation de l'enseignement supérieur	Oui	X		Oui	c145		
	14.	Taux de participation aux programmes d'enseignement technique-professionnel (15-24 ans)	Oui	X			3-5 ans	Actuellement, des données sont disponibles sur les inscriptions dans l'enseignement technique/professionnel dans le second cycle du secondaire, l'enseignement post-secondaire non tertiaire et l'enseignement supérieur de cycle court. Collecter les données sur l'EFTP par âge dans les cadres autres que les écoles formelles/universités pose des difficultés.	
	15.	Pourcentage des jeunes/adultes ayant participé à un programme d'éducation et de formation au cours des 12 derniers mois, par type de programme (formel et non formel) et par tranche d'âge	Oui	X	X	X	Oui	c30	GCT ONU
4.4 D'ici à 2030, augmenter nettement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et l'entrepreneuriat									
Compétences	16.	1. Pourcentage des jeunes/adultes qui maîtrisent au moins le niveau minimal d'aptitude en culture numérique	Oui	X	X	X	1-3 ans	GCT	Peu d'enquêtes (par ex. ICILS) tentent de mesurer ces compétences. Des efforts importants sont nécessaires pour élaborer une collecte mondiale de données.
		2. Pourcentage des individus qui ont des compétences en TIC, par type de compétence	Oui	X	X	X	1-3 ans	ONU	L'indicateur mondial proposé sera dérivé de l'enquête de l'UIT (et aussi éventuellement de l'OCDE).
	17.	Taux de réussite scolaire des jeunes/adultes par tranches d'âge, situation au regard de l'activité économique, niveaux d'études et orientation du programme	Oui	X	X	?	Oui	c120	

4.5 D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable						
Cibles transversales d'égalité	...	Indices de parité (femmes/hommes, urbain/rural, quintile inférieur/supérieur de richesse, et d'autres comme le statut d'handicapés et les situations de conflit lorsque les données seront disponibles) pour tous les indicateurs de cette liste susceptibles d'être désagrégés (tels qu'ils ont été identifiés dans les colonnes 4-7). lorsque c'est possible, d'autres indicateurs devront être présentés en relation avec leur répartition dans la population				GCT ONU Citons parmi les indicateurs alternatifs potentiels : (i) le rapport de cotes (ou odds ratio), (ii) l'indice de concentration, (iii) le groupe le moins favorisé (par ex. les filles rurales les plus pauvres) par rapport à la moyenne.
Politique	18.	Pourcentage d'élèves dans l'enseignement primaire dont la première langue ou la langue maternelle est la langue d'instruction	Oui X X X	3-5 ans		Il sera nécessaire de mesurer la langue familiale et la langue d'instruction pour élaborer un outil mondial de mesure.
	19.	Degré auquel les politiques explicites (basées sur formule) réaffectent les ressources de l'éducation en faveur des populations défavorisées	Non	3-5 ans		Un processus de déclaration sera mis en place pour décrire et évaluer les politiques nationales sur l'affectation des dépenses.
	20.	Dépenses de l'éducation par élève par niveau d'études et source de financement	Non	1-3 ans		La couverture de cet indicateur, en particulier pour les dépenses privées pour l'éducation, doit être considérablement élargie.
	21.	Pourcentage de l'aide totale à l'éducation allouée aux pays à revenu faible	Non	Oui c60		
4.6 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter						
Compétences	22.	Pourcentage de la population par groupe d'âges maîtrisant au moins un niveau d'aptitude déterminé en (a) alphabétisme et en (b) numératie fonctionnels.	Oui X X X	3-5 ans	GCT ONU	Bien que plusieurs pays à revenu intermédiaire et à revenu élevé aient évalué les compétences alphabétiques et en numératie des adultes en se fondant respectivement sur les enquêtes STEP et PIAAC, un outil coût-efficacité doit être intégré dans les enquêtes sur les ménages pour être utilisé dans les autres pays.
	23.	Taux d'alphabétisme des jeunes/adultes	Oui X X	Oui c160		Les âges cibles sont 15-24 ans pour les jeunes, +15 ans pour les adultes, mais d'autres tranches d'âge sont également possibles.
Offre	24.	Taux de participation des jeunes/adultes aux programmes d'alphabétisation	Oui X X X	3-5 ans		Des outils doivent être élaborés en liaison avec l'indicateur 15.

4.7 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable

Offre	25.	Degré auquel (i) l'éducation à la citoyenneté mondiale et (ii) l'éducation au développement durable sont intégrées dans (a) les politiques d'éducation nationale, (b) les programmes scolaires, (c) la formation des enseignants et (d) l'évaluation des élèves.	Non		1-3 ans	GCT	Un processus de déclaration sera mis en place pour décrire et évaluer les politiques nationales dans ces domaines.
Connaissances	26.	Pourcentage d'étudiants par groupe d'âge (ou d'un niveau d'études donné) montrant une compréhension adéquate des questions relatives à la citoyenneté mondiale et à la durabilité.	Oui	X ? ?	3-5 ans		Actuellement, il n'existe pas d'enquête transnationale qui recueille les données nécessaires.
	27.	Pourcentage d'étudiants de 15 ans montrant une maîtrise des connaissances de la science environnementale et de la géoscience.	Oui	X X X	Oui c55	ONU	Au fur et à mesure que l'on disposera de plus de données et que des indicateurs plus pertinents seront élaborés, cet indicateur pourra être remplacé.
Offre	28.	Pourcentage d'écoles qui dispensent une éducation au VIH et à la sexualité fondée sur les compétences utiles pour la vie.	Non		3-5 ans		Un travail préparatoire est nécessaire pour dégager un consensus sur la définition de telles approches et l'élaboration de cadres pour collecter des données.
	29.	Degré auquel le cadre du Programme mondial en faveur de l'éducation aux droits de l'homme est mis en œuvre au niveau national (conformément à la Résolution 59/113 de l'Assemblée générale des Nations Unies).	Non		3-5 ans	Tous	Un travail préparatoire est nécessaire pour dégager un consensus sur la manière dont le suivi du cadre peut être effectué.

Moyens de mise en œuvre 4.a-4.c

4.a Faire construire des établissements scolaires qui soient adaptés aux enfants, aux personnes handicapées et aux deux sexes ou adapter les établissements existants à cette fin et fournir un cadre d'apprentissage effectif qui soit sûr, exempt de violence et accessible à tous

Ressources	30.	Pourcentage d'écoles disposant de l'accès à (i) l'eau potable, (ii) d'installations sanitaires adéquates, et (iii) d'équipements de base pour le lavage des mains	Oui	X	1-3 ans	GCT ONU	Les efforts actuels de collecte de données seront étendus à tous les pays, y compris la mise en œuvre des définitions de l'indicateur WASH.
	31.	Pourcentage d'écoles disposant (i) de l'accès à l'électricité, (ii) d'un accès Internet à des fins pédagogiques, et (iii) d'ordinateurs à des fins pédagogiques	Oui	X	Oui c70	GCT ONU	

	32.	Pourcentage d'écoles dotées d'infrastructures et de matériels adaptés aux élèves handicapés	Oui X	3-5 ans	GCT ONU	Un travail préparatoire est nécessaire afin d'élaborer une approche pour évaluer les critères de conditions de scolarisation des personnes handicapées dans les pays.
Environnement	33.	Pourcentage d'élèves victimes d'intimidation, de châtiement corporel, de harcèlement, de violence, de discrimination et d'abus sexuels.	Oui X X X	Oui 80		L'indicateur est disponible par le biais de l'Enquête mondiale sur la santé des élèves réalisée en milieu scolaire.
	34.	Nombre d'attaques sur les élèves, le personnel et les établissements.	Non	1-3 ans		Une collecte organisée des données sera mise en place pour mesurer cet indicateur en se basant sur des exemples du rapport <i>Education under Attack</i> .
4.b D'ici à 2020, augmenter nettement à l'échelle mondiale le nombre de bourses d'études offertes aux pays en développement, en particulier aux pays les moins avancés, aux petits États insulaires en développement et aux pays d'Afrique, pour financer le suivi d'études supérieures, y compris la formation professionnelle, les cursus informatiques, techniques et scientifiques et les études d'ingénieur, dans les pays développés et autres pays en développement						
Nombre	35.	Nombre de bourses d'études de l'enseignement supérieur accordées par pays bénéficiaire	Non	1-3 ans		Un mécanisme organisé de collecte des données sera mis en place pour mesurer cette cible. La répartition équitable des bourses d'études sera mesurée là où des données individuelles sont disponibles.
	36.	Volume des flux de l'aide publique au développement (APD) par secteur et type d'études	Non	Oui Tous	GCT ONU	Cet indicateur mesure uniquement certaines bourses d'études.
4.c D'ici à 2030, accroître, nettement le nombre d'enseignants qualifiés, notamment au moyen de la coopération internationale pour la formation des enseignants dans les pays en développement, surtout dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement						
Qualification	37.	Pourcentage d'enseignants qualifiés selon les normes nationales par niveau d'études et type d'établissement	Oui X X	Oui		Des normes communes devront être appliquées tant dans les établissements publics que privés. Les enseignants qualifiés ont au moins les qualifications académiques minimales requises par les normes nationales pour enseigner une matière spécifique.
	38.	Ratio élèves/enseignant qualifié par niveau d'études	Non	Oui		
Formation	39.	Pourcentage d'enseignants dans (i) le préscolaire, (ii) le cycle primaire, (iii) le premier cycle du secondaire et (iv) le second cycle du secondaire qui ont reçu au moins les formations initiale et continue minimales organisées et reconnues (c.-à-d. pédagogique) requises pour l'enseignement à un niveau pertinent dans un pays donné, par type d'établissement.	Oui X X	Oui	GCT ONU	Des normes communes pouvant être appliquées à la fois dans les établissements publics et privés devront être convenues. Les enseignants formés ont reçu au moins la formation minimale pédagogique requise par les normes nationales pour devenir enseignant.
	40.	Ratio élèves/enseignant formé par niveau d'études	Non	Oui		

Motivation	41.	Salaire moyen des enseignants par rapport aux autres professions exigeant un niveau comparable de formation et de qualification	Non		1-3 ans		Une méthodologie fondée sur les données de la population active sera élaborée
	42.	Taux d'attrition des enseignants par niveau d'études	Non	X	1-3 ans		La couverture des collectes de données actuelles sera étendue à tous les pays.
Soutien	43.	Pourcentage d'enseignants qui ont bénéficié de la formation continue au cours des 12 derniers mois, par type de formation	Non	X	3-5 ans		Un outil pour évaluer l'incidence, le contenu et la durée de la formation sera élaboré.

Note : la colonne 10 indique quels sont les indicateurs qui ont été recommandés par le GCT comme indicateurs mondiaux (GCT) et quels sont ceux qui ont été proposés par le système des Nations Unies (ONU) pour être inclus dans la série mondiale d'indicateurs destinée au suivi des objectifs de l'Agenda 2030 pour le développement durable en cours d'élaboration par le Groupe inter-agences et d'experts sur les indicateurs de l'Objectif de développement durable (GIAE-ODD). Dans cette proposition du système des Nations Unies, les indicateurs 30-32 ont été fusionnés en un indicateur unique. Le GCT soutient les propositions du système des Nations Unies à l'exception des indicateurs des cibles 4.4 et 4.7.

Tableau 2. Interprétation suggérée des indicateurs mondiaux de l'éducation proposée par le GIAE-ODD en août 2015

Objectif : Assurer une éducation équitable, inclusive et de qualité et un apprentissage tout au long de la vie pour tous

1	2	3	4
Concept	N°	Indicateur	Interprétation
Cibles 4.1-4.7			
4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile			
Apprentissage	1.	Pourcentage des enfants/jeunes qui maîtrisent au moins à la fin de chaque niveau d'études les normes d'aptitudes minimales en (a) lecture et (b) mathématiques.	Ceci est une mesure directe des résultats d'apprentissage réalisés dans les deux matières à la fin des niveaux d'études pertinents. Une augmentation de la valeur de l'indicateur suggérera que davantage d'enfants/jeunes ont atteint ou dépassé les niveaux d'aptitudes minimaux spécifiés dans chaque matière à un niveau d'études donné.
4.2 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire			
Préparation à l'école	8.	Pourcentage des enfants de moins de cinq ans dont le développement est en bonne voie en matière de santé, d'apprentissage et de bien-être psychosocial	Ceci est une mesure générale du développement de l'enfant et de son état de préparation pour commencer l'école. Une augmentation de la valeur de l'indicateur suggérera que davantage d'enfants sont prêts pour l'école.
4.3 D'ici à 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable			
Participation	15.	Pourcentage de jeunes/adultes ayant participé à un programme d'éducation et de formation formel et non formel au cours des 12 derniers mois	Ceci mesure l'accès des jeunes et des adultes aux programmes d'éducation et de formation au cours d'une période récente. Une augmentation de la valeur de l'indicateur suggérera que davantage d'individus participent à un programme d'éducation et de formation. Elle n'indiquera pas si plus de formations sont dispensées, car cet indicateur ne mesure pas l'intensité de la formation.
4.4 D'ici à 2030, augmenter nettement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et l'entrepreneuriat			
Compétences	16.	2. Pourcentage des jeunes/adultes qui ont des compétences en TIC, par type de compétence	Les compétences en TIC déterminent l'utilisation effective qui est faite des TIC. L'absence de ces compétences continue d'être l'un des obstacles principaux qui empêchent les individus, et en particulier les femmes, de profiter pleinement du potentiel des technologies de l'information et de la communication. Cet indicateur aidera à établir un lien entre l'usage des TIC et son impact et aidera à mesurer et suivre le niveau d'aptitude des utilisateurs des TIC. Une augmentation de la valeur de cet indicateur suggérera que davantage d'individus ont acquis des compétences pertinentes en TIC.

4.5 D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable			
Cibles transversales d'équité	...	Indices de parité (femmes/hommes, urbain/rural, quintile inférieur/supérieur de richesse) pour tous les indicateurs de cette liste susceptibles d'être désagrégés	Cet indicateur mesure si les pourcentages relatifs des individus dans les deux groupes comparés sont égaux ou non pour l'indicateur donné. Plus l'indice de parité est éloigné de 1, plus la disparité est grande entre les groupes concernés.
4.6 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter			
Compétences	22.	Pourcentage de la population d'une tranche d'âge donnée maîtrisant au moins un niveau d'aptitude déterminé en (a) alphabétisme et en (b) numératie fonctionnels.	Ceci est une mesure directe du niveau de compétence des jeunes et des adultes en alphabétisme et en numératie. Une augmentation de la valeur de cet indicateur suggérera que davantage d'individus ont acquis des compétences en alphabétisme et en numératie.
4.7 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable			
Connaissances	27.	Pourcentage d'étudiants de 15 ans inscrits dans le cycle secondaire démontrant au moins un niveau de connaissances déterminé dans un choix de sujets en science environnementale et en géoscience.	Ceci est une mesure directe des résultats d'apprentissage réalisés dans deux matières pertinentes pour la promotion du développement durable. Une augmentation de la valeur de cet indicateur suggérera que davantage d'étudiants de 15 ans ont acquis des compétences dans la connaissance de ces matières clés.
Cibles 4.a-4.c			
4.a Faire construire des établissements scolaires qui soient adaptés aux enfants, aux personnes handicapées et aux deux sexes ou adapter les établissements existants à cette fin et fournir un cadre d'apprentissage effectif qui soit sûr, exempt de violence et accessible à tous			
Ressources	30 et 31.	Pourcentage d'écoles disposant de (i) l'accès à l'électricité, (ii) l'Internet à des fins pédagogiques, (iii) l'eau potable, (iv) d'installations sanitaires adéquates, et (v) d'équipements de base pour le lavage des mains (selon les définitions de l'indicateur WASH).	Ceci mesure l'accès dans les écoles aux principaux services et installations de base pour assurer un environnement d'apprentissage sûr et efficace pour tous les étudiants. Une augmentation de la valeur de cet indicateur suggère que davantage d'écoles fournissent ses services.
4.b D'ici à 2020, augmenter nettement à l'échelle mondiale le nombre de bourses d'études offertes aux pays en développement, en particulier aux pays les moins avancés, aux petits États insulaires en développement et aux pays d'Afrique, pour financer le suivi d'études supérieures, y compris la formation professionnelle, les cursus informatiques, techniques et scientifiques et les études d'ingénieur, dans les pays développés et autres pays en développement			
Nombre	36.	Volume des flux de l'APD par secteur et type d'études ; Total net de l'aide publique au développement (APD) pour les bourses d'études et les coûts des étudiants dans les pays donateurs (types d'aide E01 et E02). Les données sont exprimées en dollars des EU au taux de change moyen annuel.	Cet indicateur mesure la valeur de l'assistance internationale officielle pour offrir des places d'études aux ressortissants des pays en développement dans les établissements d'enseignement du pays donateur. Une augmentation de la valeur de cet indicateur suggère que davantage d'argent est dépensé sur ces types de bourses d'études. Il ne mesure pas si le nombre de bourses d'études a augmenté ou non.

4.c D'ici à 2030, accroître, nettement le nombre d'enseignants qualifiés, notamment au moyen de la coopération internationale pour la formation des enseignants dans les pays en développement, surtout dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement

Formation	39.	Pourcentage d'enseignants dans (i) le préscolaire, (ii) le cycle primaire, (iii) le premier cycle du secondaire et (iv) le second cycle du secondaire qui ont reçu au moins les formations initiale et continue minimales organisées et reconnues (c.-à-d. pédagogique) requises pour l'enseignement à un niveau pertinent dans un pays donné.	Cet indicateur mesure le pourcentage du corps enseignant qui est bien formé sur le plan pédagogique. Une augmentation de la valeur de cet indicateur suggère que davantage d'enseignants ont reçu la formation pédagogique nécessaire pour enseigner.
-----------	-----	--	---

Note : la formulation de certains indicateurs présentés dans le Tableau 2 diffère légèrement de celui du Tableau 1, mais ils correspondent globalement aux indicateurs identifiés par un numéro dans la colonne 2. Les indicateurs 30 et 31 (i) et (ii) sont présentés en tant qu'indicateur unique dans le Tableau 2.

4. Considérations clés résultant des consultations

Le GCT a organisé deux séries de consultations publiques sur les indicateurs.

- La première série s'est déroulée du 17 novembre 2014 au 30 janvier 2015 et était basée sur le document du GCT intitulé « Vers des indicateurs pour un cadre de l'éducation de l'après 2015 », qui a été rendu public en novembre 2014. La consultation a posé des questions spécifiques sur les indicateurs proposés et a offert aux répondants la possibilité de faire des commentaires sur des thèmes plus larges liés à la mesure de l'éducation dans le cadre de l'agenda post-2015. Les commentaires ont été sollicités en ligne et 195 contributions ont été reçues, notamment plusieurs retours d'information importants de représentants de la société civile, du monde universitaire, des partenaires du développement et d'autres organisations internationales. De plus, les réunions ont rassemblé divers groupes de parties prenantes aux niveaux national et international, par exemple à Londres, New Delhi et Washington, DC.
- La deuxième série s'est déroulée en août et en septembre 2015. Suite au Forum mondial de l'éducation en mai 2015, il a été décidé d'élargir la composition du GCT à la société civile et à 12 États membres représentant différentes régions. Pendant la première réunion du GCT élargi du 30 au 31 juillet 2015, il a été demandé aux nouveaux membres de consulter les pays de leurs régions respectives. Les nouveaux membres ont ensuite fait leur rapport pendant la seconde réunion du GCT élargi du 22 au 23 septembre 2015.

Cette section expose les cas particuliers où les contributions ont eu une influence directe sur la proposition. De manière générale, les contributions ont aidé le GCT à identifier les indicateurs qui n'étaient pas adaptés au but visé ou ceux qui devaient être ajoutés ou ajustés. Cette section présente également les contributions qui ont été étudiées par le GCT et les raisons pour lesquelles elles n'ont pas été abordées dans cette proposition.

Recommandations incorporées dans la proposition

La proposition reflète plusieurs contributions faites pendant le processus consultatif. Suite à ces retours d'information, des indicateurs ont été ajoutés à la liste originale, tandis que d'autres ont été identifiés comme ne respectant pas suffisamment les critères indiqués par le GCT. Par ailleurs, plusieurs ajouts et ajustements ont été apportés à la proposition, notamment les suivants :

- Une importance plus grande a été accordée aux indicateurs d'entrée et de processus qui ont été ajoutés à ceux qui mesurent les résultats. Ceci répond aux commentaires exprimant la nécessité de disposer d'indicateurs essentiels à la compréhension des progrès vers l'obtention des résultats.
- Trois nouveaux indicateurs d'équité ont été ajoutés pour mieux saisir les inégalités tant en matière de résultats scolaires que dans les systèmes éducatifs (par ex. en relation avec la langue d'instruction, ciblant les ressources pour les populations défavorisées, et le pourcentage des dépenses pour l'éducation supportées par les ménages).
- Les indicateurs sur l'existence de garanties juridiques relatives à l'enseignement gratuit et obligatoire aux niveaux préscolaire, primaire et secondaire ont été améliorés.
- La définition de l'indicateur pour savoir si le développement des jeunes enfants est sur la bonne voie a été élargie jusqu'à ce qu'un consensus ait été atteint sur la façon de le mesurer.
- La participation des adultes aux programmes d'éducation et de formation, formels et non formels, a été étendue à tous les adultes, quel que soit leur âge.

- De nouveaux indicateurs ont été ajoutés pour informer sur la priorité accordée par le programme scolaire à l'éducation au développement durable, l'éducation à la citoyenneté mondiale, l'éducation au VIH et à la sexualité, et l'éducation aux droits de l'homme.
- Un nouvel indicateur a été ajouté pour informer sur la disponibilité des infrastructures nécessaires aux technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les écoles.
- Un nouvel indicateur a été ajouté sur la disponibilité des infrastructures et des matériels adaptés aux handicapés dans les écoles. Par ailleurs, la nécessité d'assurer le suivi de l'expérience éducative des handicapés a été explicitement reconnue.
- Un nouvel indicateur a été ajouté sur l'incidence de l'intimidation, des châtiments corporels, du harcèlement, de la violence, de la discrimination et des abus sexuels.
- Un nouvel indicateur a été ajouté concernant le nombre d'attaques sur les élèves, le personnel et les établissements.
- Un nouvel indicateur a été ajouté non seulement pour saisir le volume des bourses d'études de l'enseignement supérieur financées par les programmes d'aide, mais aussi le nombre total de bourses d'études accordées.
- Un nouvel indicateur sur l'attrition des enseignants a été ajouté pour renforcer le suivi de la motivation des enseignants.

Autres questions étudiées

Plusieurs observations **transversales** ont été formulées par les répondants pour renforcer la proposition du GCT. Par exemple :

- Plusieurs contributeurs ont identifié la nécessité d'aborder les questions relatives à la mise en œuvre des actions de suivi du programme de mesure, en particulier au niveau national. Il est vrai que ces questions, comme le renforcement des capacités, la soumission de données et la responsabilisation, ne sont pas abordées explicitement dans cette proposition, car le mandat du GCT ne visait pas à couvrir ces questions en détail.
- Quelques participants ont suggéré que le GCT devrait adopter une perspective intersectorielle plus forte en proposant plus d'indicateurs aux frontières entre l'éducation et d'autres secteurs. En fait, le GCT a pris en compte les propositions d'indicateurs faites dans le cadre d'autres ODD, qui incluent déjà le retard de croissance (Objectif 3), le mariage précoce (Objectif 5), le travail des enfants (Objectif 8) et la violence (Objectif 16).

Les participants à la consultation ont appuyé fortement le fait que la mesure de l'équité figure parmi les priorités clés du programme de mesures de l'après 2015. Dans ce contexte, les défis suivants ont été mis en évidence :

- La communauté de l'éducation devrait envisager l'utilisation de mesures de l'inégalité pour saisir les différences entre les groupes de population (par ex. une mesure de l'écart absolu, un indice relatif de la parité, etc.). Plusieurs options sont identifiées dans le Tableau 1. Leur application devra être basée sur l'examen des mérites des différents indicateurs d'inégalité.
- Le GCT propose que chaque indicateur soit désagrégé si possible par au moins trois caractéristiques spécifiques afin de permettre les comparaisons mondiales (c.-à-d. le sexe, le lieu de résidence et la richesse) et, lorsque les données seront disponibles, d'autres caractéristiques comprenant le handicap et les situations de conflit. La proposition demande essentiellement que tous les indicateurs reposent sur des sources de données qui permettront leur désagrégation, à l'exception des indicateurs qui ne visent pas les individus.

- La proposition du GCT est guidée par le potentiel de comparabilité mondiale. Elle n'implique pas l'évaluation des caractéristiques des individus/groupes qui devront faire l'objet du suivi, parce qu'elles sont censées varier selon le contexte. À la place, elle se fonde sur deux considérations.
 - i) La caractéristique d'un groupe a-t-elle la même signification entre les pays ? Par exemple, les réponses à la consultation ont indiqué la nécessité de désagréger les indicateurs selon des groupes définis par la langue. Cependant, ces minorités pourraient être marginalisées dans certains pays et privilégiées dans d'autres pays. Selon le contexte de chaque pays, il est vital de suivre ces différences, mais comparer les minorités linguistiques de différents pays a peu de sens pour l'objectif du cadre mondial de suivi. Néanmoins, comme la langue est un facteur clé d'inégalité, le GCT a proposé une approche fondée sur un indicateur lié au système.
 - ii) Quelles sont les informations disponibles sur des groupes défavorisés spécifiques ? Deux cas ont émergé lors de la consultation. Premièrement, les efforts récents visant à promouvoir une meilleure mesure relative aux personnes handicapées sont susceptibles de faire avancer le suivi de leur progression scolaire. Deuxièmement, les données sur les réfugiés et les populations déplacées se sont améliorées ces dernières années. Bien que peu de données soient disponibles sur la situation scolaire, il est possible d'envisager des progrès à court terme.
- La consultation a renforcé la nécessité de disposer de davantage d'indicateurs sur l'équité en termes de résultats ainsi que sur les intrants et les processus liés aux systèmes éducatifs.

De même, les participants à la consultation ont appuyé fortement que la mesure des **résultats d'apprentissage** dans l'éducation de base figure parmi les priorités. Dans le même temps, les répondants ont débattu des questions suivantes :

- Certains ont pensé qu'il était justifié d'accorder la priorité à deux matières (lecture et mathématiques), tandis que d'autres ont avancé que cela risquait de réduire le champ de l'éducation. Pour ce qui est des critères de sélection, les mesures de la lecture et des mathématiques sont plus disponibles actuellement, avec plus de données factuelles permettant la comparabilité. Le GCT reconnaît l'importance d'autres domaines de l'éducation et adhère aux efforts visant à élaborer des mesures dans d'autres matières.
- Il existe différents points de vue sur l'utilisation des normes nationales et internationales pour mesurer l'apprentissage. Le GCT pense que, pour effectuer le suivi de la réussite de l'agenda post-2015, il est nécessaire d'établir une compréhension partagée des compétences que les enfants et les adolescents doivent posséder à la fin de chaque niveau d'études à l'aide d'une norme internationale.
- Certains ont demandé d'accorder plus d'importance à l'évaluation durant les premières années d'études et pas uniquement à la fin du cycle. Cette approche a été précieuse dans plusieurs pays. Le GCT a inclus par conséquent un indicateur concernant l'administration des évaluations de l'apprentissage aux différents niveaux d'études, notamment à la fois pendant et à la fin de l'école primaire.
- Quelques contributeurs ont posé la question de savoir si la source des informations sur les résultats d'apprentissage devait être une évaluation de l'ensemble de la *population* des élèves. Il est cependant recommandé clairement que seul un processus d'évaluation nationale basé sur

un *échantillon* suivant les tendances systémiques devait être privilégié comme source de données factuelles afin d'éviter une participation élevée.

- Enfin, certains ont insisté sur le fait que les indicateurs de résultats d'apprentissage devraient couvrir tous les enfants du cycle primaire ou du premier cycle du secondaire, scolarisés ou non. Le GCT convient de l'importance fondamentale de cette approche et reconnaît que plusieurs évaluations citoyennes ont montré la voie à suivre. Bien que l'indicateur 1 ne soit pas limité aux enfants scolarisés, le coût de collecte des données des populations non scolarisées est trop élevé à ce stade.

Enfin, **l'éducation au développement durable (EDD)** et **l'éducation à la citoyenneté mondiale (ECM)** sont de nouveaux territoires pour les indicateurs comparables et de nombreuses consultations ont révélé des différences d'approche. Par exemple :

- Au niveau de la mesure des *intrants*, les avis divergent. Certains ont demandé une mesure du degré auquel les éléments de l'EDD/ECM se trouvent dans les programmes scolaires. En revanche, certains ont soutenu que ce serait une erreur de traiter l'EDD/ECM comme des matières, alors que dans la pratique, ce sont des approches de l'apprentissage. Pour cette raison, l'indicateur pertinent adopte une approche plus générale.
- Au niveau de la mesure des *connaissances*, il existe un consensus sur le fait que les progrès dans l'acquisition des connaissances et des compétences liées au développement durable et à la citoyenneté mondiale doivent faire l'objet d'un suivi, même s'ils ne sont pas liés à des changements d'attitudes et de comportement. Certaines critiques ont été portées sur le fait d'accorder la priorité à une tranche d'âge spécifique (par ex. les élèves âgés de 13 ans).
- Au niveau de la mesure des *attitudes* et des *valeurs*, certains contributeurs ont proposé de s'appuyer sur l'Enquête mondiale sur les valeurs et suggéré d'autres questions provenant de cet instrument (par ex. attitudes à l'égard de l'éducation des femmes, tolérance et respect, etc.). Cependant, d'autres ont pointé qu'il s'agissait souvent de « questions chargées » et que les réponses pourraient ne pas être fiables. Pour cette raison, des mesures pertinentes ne sont pas incluses dans la proposition définitive.

5. Prochaines étapes : Actions clés nécessaires sur les données

Le cadre d'indicateurs proposé est ambitieux. La communauté internationale n'est pas prête à commencer sa mise en œuvre sans consentir des efforts considérables et mobiliser les ressources nécessaires. Le secteur est confronté à de nombreux problèmes concernant les données, dont certains ont été identifiés dans le rapport du Groupe consultatif d'experts indépendants sur la révolution des données pour le développement durable, notamment la nécessité de normes documentées dans plusieurs domaines, l'amélioration des capacités techniques et un renforcement de la coordination aux niveaux national et international. Certaines priorités sont identifiées ci-dessous afin de mettre en évidence l'échelle et les types de défis à venir dans le suivi de l'éducation :

- Les preuves de plus en plus nombreuses de l'importance du développement de la **petite enfance** ont produit plusieurs mesures basées sur la recherche et une mesure est collectée par le biais de l'enquête EGIM de l'UNICEF ; toutefois, il n'existe aucun consensus testé sur le terrain sur un indicateur pouvant être collecté de manière coût-efficace et comparé entre des pays différents, en particulier entre les pays à revenu faible et élevé.

- L'agenda met en évidence la nécessité de mesurer les résultats **d'apprentissage** aux différents âges ou niveaux. Malgré la participation croissante aux évaluations nationales et transnationales, les résultats d'apprentissage ne font toujours pas l'objet d'un suivi dans le temps et entre les pays de manière systématique. Des efforts sont en cours pour élaborer une approche en vue de concilier et relier les définitions nationales, afin de comparer les résultats des évaluations entre les pays.
- Le cadre d'indicateurs proposé accorde la priorité à la mesure de **l'alphabétisme** et de la **numératie** par niveau de compétence, ce qui constitue une amélioration importante par rapport aux mesures actuelles. Cependant, il sera essentiel de s'appuyer sur les enseignements tirés des récents efforts (par ex. PIAAC, STEP, LAMP) pour évaluer ces compétences, afin de promouvoir les approches coûts-efficaces pouvant être utilisées par les pays ayant des ressources limitées.
- L'attention accordée à **l'équité** est essentielle au nouvel agenda. Ceci exige un changement clair de l'utilisation des enquêtes et des recensements de la population – qu'il s'agisse des ménages ou des écoles, des enfants ou des adultes – et des efforts pour élargir les informations générales disponibles par le biais des sources administratives. Ce processus nécessite ce qui suit :
 - La création de groupes inter-agences pour harmoniser les méthodologies et jouer un rôle dans la définition de normes pour les indicateurs fondés sur les enquêtes, en s'appuyant sur les enseignements tirés d'exercices similaires dans les domaines de la mortalité infantile et de la nutrition.
 - Un mécanisme de coordination au sein et entre les pays pour promouvoir les recommandations existantes des Nations Unies et de nouvelles séries de questions à utiliser dans l'ensemble des enquêtes et des recensements de population (par ex. dans le cas des programmes d'apprentissage organisés de la petite enfance).
 - Une meilleure utilisation par les autorités nationales des données désagrégées de source administrative et provenant d'enquêtes pour la formulation des politiques, ce qui entraînera une meilleure coordination entre les parties prenantes de l'éducation concernées et les instituts nationaux de la statistique.
- Dans le domaine de l'éducation à la **citoyenneté mondiale** et au **développement durable**, la proposition actuelle est provisoire. La communauté internationale doit discuter les comportements essentiels et le type d'éducation pour aboutir aux résultats désirés. Le processus de dégager un consensus et d'utiliser les constatations en vue d'influencer la conception des systèmes éducatifs afin de mieux servir ces objectifs sera en soi un résultat innovant découlant de la mise en œuvre de l'agenda post-2015.
- Il faut poursuivre le travail en vue d'améliorer la couverture, la précision et la ponctualité des données sur **les finances** de l'éducation. Il sera utile d'envisager l'élaboration de comptes nationaux de l'éducation ou le renforcement de ceux qui existent, afin qu'ils reflètent réellement les parts respectives supportées par les gouvernements, les bailleurs de fonds et les ménages dans le financement total de l'éducation.

6. Prochaines étapes pour atteindre un consensus sur les indicateurs mondiaux et thématiques

S'appuyant sur les travaux du Groupe consultatif technique et à la demande du GIAE-ODD, l'UNESCO et l'UNICEF, en tant qu'institutions co-chefs de file du Système des Nations Unies pour l'Objectif 4 sur l'éducation, ont recommandé un sous-ensemble d'indicateurs thématiques à des fins d'examen en tant qu'indicateurs mondiaux. Le GIAE-ODD se compose de représentants de 28 instituts nationaux de la statistique d'une grande variété géographique d'États membres. Les membres des organisations internationales et régionales, les organismes spécialisés et la société civile sont des observateurs du groupe.

D'ici la fin novembre 2015, le GIAE-ODD aura élaboré une proposition pour un petit ensemble d'indicateurs mondiaux pour le suivi des 17 objectifs et 169 cibles proposées. La proposition sera examinée par la CSNU lors de sa prochaine session en mars 2016. Le cadre d'indicateurs sera ensuite soumis au Conseil économique et social de l'Assemblée générale des Nations Unies (ECOSOC) en juillet 2016 et à l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2016 en vue de son adoption définitive.

Le cadre mondial d'indicateurs de haut niveau devrait inclure environ 10 indicateurs pour le suivi de l'objectif de l'éducation. Ces indicateurs seront inclus dans l'ensemble d'indicateurs plus larges fixés pour le suivi thématique des cibles de l'éducation.

Les indicateurs thématiques proposés ont été inclus dans le Cadre d'action Éducation 2030 et seront révisés après l'adoption des indicateurs mondiaux en septembre 2016. La liste définitive des indicateurs devrait être soumise au nouveau Comité directeur de l'Éducation 2030 en vue de son adoption ultérieure.

Liste des membres du GCTE

Co-présidents

ISU	Silvia Montoya	Directrice
UNESCO	Jordan Naidoo	Directeur, EPT et coordination de l'agenda mondial

États membres

Afrique du Sud	Yandiswa Mpetsheni	Statistiques de l'Afrique du Sud (Stats SA) Directrice exécutive
Arménie	Gagik Gevorgyan	Conseil d'État de la statistique, la démographie, la sociologie et les affaires publiques
Brésil	Daniel Oliveira	Institut national des études et des recherches éducatives Anísio Teixeira (INEP) Coordonnateur des statistiques internationales comparées Direction des statistiques de l'éducation – DEED
Chine	Yanli Li	Division de la statistique, direction du développement et de la planification du ministère de l'Éducation Directeur
Chine	Zhang Zhenzhu	Institut de développement des ressources humaines, Sciences de l'éducation de Shanghai, Académie des sciences de l'éducation de Shanghai Professeur associé
Égypte	Yasser Mohamed Gadallah	Ministère de l'Enseignement supérieur Professeur d'économie Directeur de l'unité de planification stratégique et de soutien aux politiques
Fédération de Russie	Mark Agranovich	Centre de la statistique de l'Institut fédéral de développement de l'éducation Chef du suivi et de l'éducation
France	Julie Maraval	Ministère des Affaires étrangères et du Développement international Responsables des politiques de l'éducation et du développement
France	Nadine Prost	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Chargée de mission pour la Francophonie et l'UNESCO
Inde	Bhupendra Nath Tiwari	Ministry of Human Resource Development Deputy Director General (Statistics)
Mexique	Carmen Gloria Pumarino Bravo	Ministère de l'Éducation publique (SEP) Directrice générale adjointe de la planification et des statistiques éducatives
Sénégal	Papa Ibrahima Silmang Sene	Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD) Directeur des statistiques démographiques et sociales
République de Tanzanie	Sylvia Meku	Institut national de la statistique Statisticien principal
Royaume uni	Sarah Hennell	Département pour le développement international (DfID) Statisticien principal

Société civile

Education International	David Edwards	Secrétaire général adjoint
----------------------------	---------------	----------------------------

Organisations internationales

Banque mondiale	Husein Abdul-Hamid	Spécialiste principal de l'éducation et coordonnateur Edstats
OCDE	Michael Ward	Analyste principal des politiques, développement et coopération
Rapport mondial de suivi sur l'EPT	Manos Antoninis	Analyste principal des politiques
ISU	Albert Motivans	Spécialiste principal du programme
ISU	Alison Kennedy	Spécialiste du programme
ISU	Juan Cruz Perusia	Conseiller régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes
UNICEF	Hiroyuki Hattori	Spécialiste de la statistique et du suivi (éducation), section des données et analyses
UNESCO	Nyi Nyi Thaung	Spécialiste de programme, Politiques de l'éducation